L'HEBDO QUI CLIC

Hebdomadaire électronique de l'Union des syndicats CGT du Havre

Directeur de publication : Pierre LEBAS 119 Cours de la République 76600 LE HAVRE – cgtlehavre.fr - 02 35 25 39 75

12.12.12 : LE CADEAU D'EDOUARD !!!!





266

Nouveaux syndiqués Depuis le 1^{er} janvier 2012

Au sommaire du 07 décembre 2012 :

•	CEACOM	Retour sur	le conflit :

- L'agenda revendicatif de novembre :
- CAMPAGNE TPE / Communiqué confédéral
- Action du 06 décembre / Tract CGT Douanes :
- Petroplus / Communiqué de l'UD CGT 76 :
- Fralib / Communiqué de l'intersyndicale :
- Collectif pour les transports gratuits au Havre / Tract et pétition :
- Le programme de formation syndicale de l'UL / 2012 ET 2013
- L'hebdo pratic' :

Pages 2 à 8

Page 9

Page 10

Pages 11 et 12

Page 13

Page 14

Pages 15 et 16

Pages 17 et 18

Pages 19 et 20





CEACOM: LA LUTTE PAYE!

En grève, depuis le 26 novembre, une centaine de salariés en CDI de chez CEACOM (plateforme téléphonique, rue Général Chanzy) ont enfin obtenu satisfaction, pour tous les salariés!

Dans cette entreprise, qui compte plus de CDD que de CDI, des conditions de travail d'un autre temps et des salaires de misère, les salariés ont menés une lutte exemplaire, une détermination sans faille depuis 8 jours, face à une direction locale sourde depuis le début. Le conflit a conduit les grévistes à une occupation devant les grilles, et s'est amplifié sur les

derniers jours avec le renfort de nombreux syndicats, pour faire aboutir la majorité des revendications.

Récapitulatif de la lutte :

- Lundi 26 novembre: 1ère journée de grève avec occupation devant l'entrée
- ➡ Mardi 27 novembre: 2ème journée de grève Appel aux syndicats pour soutien en solidarité aux grévistes. Présence de nombreux syndicats (Dockers, Dresser, Territoriaux, Sidel, Cheminots, Debris, Privés d'emplois, EDF, Ligue havraise, Pôle emploi, GPMH, Total, Retraités UL, ISS, Impôts, Douanes, Fapt, France Telecom, cheminots, Renault Sandouville, Nestor et Nelson, UL Harfleur, UD...)
- Mercredi 28 novembre : Appel financier pour la lutte (la collecte est en cours, nous attendons votre soutien financier pour ceux qui ne l'ont pas encore fait)
- ↓ <u>Jeudi 29 novembre</u>: 4^{ème} journée de grève toujours devant l'entreprise depuis 4 jours avec une rencontre Direction/Sous-Préfet à la sous-préfecture, puis rassemblement des salariés et présence interprofessionnelle.
- ✓ Vendredi 30 novembre: 5ème journée de grève –occupation toujours devant l'entrée rue Gal Chanzy avec envahissement dans les locaux de CEACOM. La direction fait appel à des huissiers et vigiles externes (il y a de l'argent pour ça..). Début des négociations Direction-Inspection du travail-CGT: arrêt des négociations à 20h15. Résultat? Des miettes! La direction prend le week-end pour chiffrer des propositions pour lundi 03, avec reprise des négociations à 10h.

- ↓ Lundi 03 décembre : 6^{ème} jour de grève Fermeture des grilles par les syndicats de l'Interpro de 7h à 9h INTOX de la direction qui refuse de revenir aux négos !

 Retour des négociations : une direction de plus en plus haineuse, quelques avancées, mais encore beaucoup de miettes !
- ♣ Mardi 04 décembre : 7^{ème} jour de grève Après un blocage du site et une manifestation jusqu'à la Sous-préfecture, une nouvelle réunion avec la direction locale est déclenchée en fin de matinée. La direction annonce qu'elle fait une proposition ultime : 1 mois supplémentaire rétroactif pour le paiement des pauses rémunérées, soit 7 mois en tout, et rien sur une prime de fin d'année, rien sur le paiement des jours de grèves !!!!
- La délégation CGT quitte les négociations et demande à négocier directement avec les responsables du Groupe (les gérants de Ceacom).
 - A 18h, notre demande est acceptée et une réunion avec le gérant de Ceacom (qui vient de Lens) est proposée à 22h00 à la sous-préfecture.
 - Après plus de 5h de négociations (enfin et non sans mal), la délégation CGT obtient des avancées :
- Sur la prime de fin d'année : 140€ nets de chèque cadeau maximum pour tous les salariés ayant au moins 3 mois d'ancienneté + 65€ bruts de prime exceptionnelle proratisée au temps de travail,
- Sur le paiement rétroactif des pauses : 4 mois supplémentaires, soit le paiement rétroactif au 01/06/2012, soit 10 minutes maxi de pause par jour suivant l'ancienneté,
- Sur le paiement des jours de grève : 1 jour de Congé Payé ou RTT pris + étalement des jours de grève sur 6 mois,
- Sur les conditions de travail : participation et restitution des travaux des groupes de travail du CHSCT à la Représentante de Section Syndicale CGT.
- Il sera notifié dans le protocole de fin de conflit, qu'aucune sanction ne sera donnée aux salariés grévistes pour fait de grève.
- D'autres aménagements ont été écrits, le détail sera disponible auprès de votre représentante CGT.
 - → Au total et en numéraire, on arrive à plus de 360€ maxi d'avancée salariale !!!

CES DIFFÉRENTES AVANCÉES N'AURAIENT JAMAIS ÉTÉ OBTENUES SANS LA DÉTERMINATION DES GRÉVISTES ET SANS LA SOLIDARITÉ DES SYNDICATS CGT QUI ONT SOUTENU CE MOUVEMENT !!

Les salariés ont maintenant une représentation syndicale forte dans l'entreprise, c'est TOUS ENSEMBLE qu'ils seront plus forts demain pour obtenir de nouveaux acquis et faire respecter le Droit du travail chez CEACOM!

Fédération Nationale des Ports et Docks

ET DES TRANSPORTS, ENTREPÔTS DES MAGASINS GÉNÉRAUX ET PUBLICS, MANUTENTION DES FLEUVES, RIVIÈRES, CANAUX, AÉROPORTS ET VILLES DE FRANCE, DES TERRITOIRES ET DÉPARTEMENTS D'OUTRE MER, PORTS DE PLAISANCE, ENTREPRISES DE PROPRETÉ.

- → Syndicat des Dockers du Havre
- ➤ Syndicat du GPM du Havre

Montreuil, le 05 décembre 2012

N/Réf.: 12/542

Camarades,

Vous avez tenu la Fédération Nationale des Ports et Docks C.G.T. informée du conflit de l'entreprise CEACOM qui a opposé des travailleurs syndiqués à la C.G.T. et une direction réactionnaire, digne d'un autre temps.

La Fédération tient, tout d'abord, à féliciter l'ensemble des structures de la C.G.T. qui ont apporté leur aide aux travailleurs en lutte.

C'est une belle démonstration d'unité, de rassemblement et de travail collectif de la C.G.T. dont ont besoin les syndiqués, les travailleurs.

Ces camarades ont pu mesurer la solidarité apportée par vos deux syndicats et les valeurs qui animent au jour le jour les portuaires havrais.

Enfin, la Fédération Nationale des Ports et Docks C.G.T. tenait par ce message à féliciter et apporter son soutien à l'ensemble des salarié-e-s qui ont affronté leur direction avec détermination, combativité et courage pour obtenir satisfaction sur leur légitime revendication.

Ces femmes et hommes peuvent être fiers de cette première victoire sur le patronat qui exploite et précarise les travailleurs pour s'enrichir.

Ceux qui vivent, sont ceux qui luttent.

Recevez, Chers Camarades, notre salut fraternel et syndicaliste.

Le Secrétariat.

Adresser le courrier à :

Fédération Nationale des Ports et Docks C.G.T. Case 424 - 93514 Montreuil Cedex
Téléphone 01 48 18 82 96 - Fax 01 48 18 82 94 - Mail : contact@portsetdocks.org - Site : www.portsetdocks.org
CCP Fédération Ports et Docks 2061 76 K Paris

own have libre fo

LES NEGOCIATIONS ONT ENFIN ABOUTI

Ceacom: un accord aux forceps



En grève depuis sept jours, les salariés du centre d'appels ont finalement voté la fin du mouvement, à l'issue d'une négociation inattendue qui leur a octroyé, entre autres, une prime de fin d'année. La CGT se félicite d'une première victoire.

Ceacom sort de la crise

SOCIAL. Les grévistes ont voté la fin du mouvement hier matin, à l'issue d'une négociation nocturne inattendue.

u terme d'un mouvement de grève qui aura duré près de dix jours, l'ensemble des salariés du centre d'appels Ceacom est censé reprendre le travail ce matin. Alors que la situation semblait toujours dans l'impasse avant-hier, celle-ci s'est débloquée tard dans la soirée de mardi: une nouvelle réunion de négociations s'est finalement tenue jusque tard dans la nuit, en présence d'un cadre d'Arvato. groupe dont dépend Ceacom. En face, toujours la CGT. Le syndicat, qui avait durci le ton en organisant le blocage du site mardi (notre édition d'hier), aura finalement obtenu partiellement gain de cause : paiement rétroactif des temps de pause sur sept mois, prime de Noël atteignant jusqu'à 360 € pour les salariés présents depuis plus de six mois... Le non-paiement des jours de grève, s'il n'a pu être contré, se voit néanmoins lissé sur six mois. Il sera par ailleurs compensé par le recours à la caisse de solidarité de la CGT. L'annonce a été faite tôt hier matin, quelques heures seulement après la clôture des discussions, devant les salariés réunis au foyer des dockers.



Valérie Jaouen annonce le résultat des négociations, hier matin

Objectif élections

En réponse à leur mise en cause par des non-grévistes, ces derniers ont été salués pour leur implication dans le mouvement des Ceacom, jusque dans le résultat des négociations.

Celui-ci, jugé suffisamment satisfaisant par la majorité pour stopper la grève, a fait néanmoins quelques déçus, au regard des revendications d'origine. « Vous avez remporté une lutte, mais ce n'est pas fini, il y a encore à gagner », a insisté Valérie Jaouen, déléguée CGT chez Ceacom. Objectif: les élections professionnelles de janvier, où le syndicat compte bien s'implanter durablement face à la CFDT. La direction de Ceacom se réjouit elle aussi de la sortie de crise, non sans une certaine amertume vis-à-vis d'un conlit qu'elle considère toujours comme le fait d'une minorité. « Il fallait bien sortir de là, nous n'avions pas le choix. Nous ne pouvons pas nous permettre de perdre des appels d'offres. »

T. D.









SIGNEZ LA PETITION POUR SOUTENIR L'ACTION DES SALARIES DE CEACOM AU HAVRE

EDF SA, dans sa démarche d'externalisation, confie à CEACOM une partie de ses activités de relations clientèle. Depuis plus de sept jours, les salariés de cette entreprise sont en grève pour exiger des conditions de travail et de salaire digne de ce nom et en adéquation avec l'affichage des employeurs sur la soustraitance « socialement responsable ».

Le Patron de cette entreprise refuse toute ouverture de négociation sur les revendications des salariés témoignant par là-même du fossé existant entre les engagements « éthiques » et la réalité quotidienne. Exigeons d'EDF SA son intervention auprès de la Direction de CEACOM afin que celle-ci mette fin au mépris affiché auprès de ses salariés et ouvre de véritables négociations.

Rappelons par ailleurs, que la CGT revendique la ré-internalisation de l'ensemble des activités de nos Entreprises.

NOM Prénom	Entreprise	SIGNATURE
	3	
-	9	
	-	
<u> </u>	N	



EN VRAC, QUELQUES LIENS SUR LE CONFLIT :

• DES PHOTOS:

http://www.facebook.com/groups/forumsocialnvo/

• DES ARTICLES DE PRESSE :

http://www.76actu.fr/au-havre-greve-au-centre-dappels-ceacom 15975/ http://haute-normandie.france3.fr/2012/12/04/la-greve-se-poursuit-chez-ceacom-au-havre-157897.html

• Un article de merde...mais suivi de commentaires JOUISSIFS....BRAVO :

http://www.76actu.fr/ceacom-au-havre-le-calme-est-il-vraiment-revenu 17017/

ET D'AUTRES A VENIR...

MERCI A TOUS POUR VOS CONTRIBUTIONS !



L'agenda revendicatif de décembre :



Dimanche 09 à 10h30

DEVANT LE CREDIT MUNICIPAL PRES DE LA PLACE DU CHILLOU :

RASSEMBLEMENT DU COLLECTIF L'HEBERGEMENT L'URGENCE C'EST MAINTENANT. UN TOIT C'EST UN DROIT. SOYONS NOMBREUX A DENONCER LES INSTITUTIONS QUI POSSEDENT DE NOMBREUX LOGEMENTS VIDES ALORS QUE PAR LE FROID ACTUEL DES PERSONNES, DES ENFANTS DORMENT DEHORS OU DANS UNE VOITURE!



Le 12.12.12 à 11h00

Devant FRANKLIN

Rassemblement / barbecue

pour les transports gratuits au Havre.

VENEZ DECOUVRIR LE JOUJOU D'EDOUARD!

Et ramenez vos saucisses merquez...



Rappel aux organisations

Élections TPE: prolongation des votes par correspondance jusqu'au 17 décembre 2012

Depuis le 28 novembre, les salariés des très petites entreprises et employés à domicile doivent pouvoir voter par correspondance ou par internet. Au regard des difficultés qui se sont fait jour avec un retard considérable dans l'organisation du scrutin, soit 8 jours de retard.

Après l'intervention de la CGT, par la voix de Bernard Thibault auprès du ministère du Travail, la période de vote par correspondance est prolongée jusqu'au 17 décembre 2012, 14 heures ... »

Concernant le vote par voie électronique, nombre d'électeurs sont dans l'impossibilité technique de voter, l'application « Java » mise en place par le ministère du Travail n'étant pas supportée par tous les navigateurs internet ...

Jusqu'au terme du scrutin, jusqu'à la fin de la prolongation, prenons toutes dispositions,

- pour informer le plus largement les salariés des TPE,
- pour aider à la bonne compréhension des documents de vote,
- pour favoriser leur vote par correspondance, sans omettre de noircir la petite case rouge en dessous du logo CGT du bulletin de vote.

Prenons aussi des initiatives locales pour permettre l'accès au vote par internet du plus grand nombre, comme le font de nombreuses UL et UD.

Nous vous invitons aussi à relayer cette information auprès des médias locaux : presse, radio, télévision. Vous pouvez vous appuyer sur le communiqué de la CGT date du 5 décembre 2012.

Montreuil, le 6 décembre 2012



Adresse aux personnels

ACTION du 06 décembre

Ivry-sur-Seine, le 6 décembre 2012

Ce matin, plus de 450 douaniers se sont rassemblés, à Ivry-sur-Seine, à l'appel de l'intersyndicale nationale, devant un bâtiment du Ministère de l'Économie et des Finances dans lequel se tenait une réunion de l'état-major de la Direction générale des Douanes et des Droits Indirects.

Il s'agissait pour celui-ci d'évoquer l'avenir de l'administration des Douanes à court et moyen termes en s'inscrivant, à la demande de ses Ministres de tutelle, dans la démarche de « modernisation de l'action publique » (MAP). Il est ainsi censé lancer un débat sur le service public douanier et une concertation avec ses agents. Par expérience, ceux-ci ne s'y laissent pas prendre et dénoncent par avance un débat tronqué et une concertation de façade.

Le Directeur général est plus que jamais disqualifié aux yeux des personnels pour mener à bien cette démarche. En effet, ces dernières années, le dialogue social a été inexistant au sein de notre administration. La Direction générale a toujours refusé -ou été incapable- de prendre en considération les réalités du « terrain » et d'entendre les demandes et les propositions de celles et ceux qui font la douane au quotidien.

Les annonces de fermetures de services se multiplient d'ailleurs avant l'ouverture de ce fameux débat, prouvant que pour le Directeur général, la MAP n'est que le nouveau nom de la RGPP (révision générale des politiques publiques).

La contestation ne vient pourtant pas seulement des personnels douaniers. De nombreux élus locaux s'indignent de la disparition du service public douanier dans leurs circonscriptions et les rapports parlementaires dans le cadre de la loi de finance se font de plus en plus alarmants année après année. Celui produit pour 2013 pose clairement la question de l'avenir de la Douane et de ses missions si les réformes se poursuivent dans ce sens!

Un débat est donc urgent mais un **véritable** débat dont les conclusions ne sont pas tirées d'avance !

C'est avec détermination que les douaniers, venus nombreux de toute la France, ont signifié leur volonté d'imposer une réelle confrontation d'idées sur l'utilité, et donc les perspectives d'avenir, du service public douanier dans un pays et une Europe en crise économique, financière, écologique et sociale sans précédent.

¹ http://www.assemblee-nationale.fr/14/budget/plf2013/b0251-tIII-a27.asp

Pour autant, les syndicats des douanes ne souhaitent pas organiser de leur côté un « contre-débat » qui pourrait apparaître lui aussi comme biaisé.

C'est pourquoi, les organisations syndicales douanières...... exigent la tenue urgente d'« Assises de la Douane » qui doivent être à la fois un moment d'échanges, de réflexions collectives et de propositions pour définir le service public douanier dont notre pays a besoin.

Ce débat national, qui pourrait avoir des déclinaisons locales, doit se tenir sous l'égide d'une institution indépendante pour créer les conditions d'un échange large et ouvert avec tous les acteurs locaux des territoires, en particulier :

- les divers usagers (entreprises, viticulteurs, buralistes etc.) du service public douanier
- les représentants du Parlement, les élus des collectivités locales (maires, conseillers régionaux, conseillers généraux...)
- les représentants de la Direction générale des Douanes et des Droits Indirects, du Ministère de l'Économie et des Finances (budget, redressement productif, commerce extérieur...), du Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie
- les personnels douaniers et leurs organisations syndicales représentatives
- les représentants des associations de consommateurs

C'est aux citoyens, aux douaniers qu'il appartient d'écrire l'histoire de la Douane de demain.

Dernières informations :

A 15h30, une délégation de l'intersyndicale douanière nationale et des personnels a été reçue par M. Lamiot, Secrétaire général de Bercy, au Ministère dans le cadre de la tenue du CTM.

A cette occasion a été lue une motion de l'intersyndicale, exigeant un moratoire sur les suppressions d'effectifs et les fermeture de services ou d'unités en cours comme préambule à un dialogue social cohérent et constructif, la tenue d'Assises nationales de la Douane, dans un cadre non contraint et non biaisé, sous l'égide d'une institution neutre.

Nous avons insisté sur le fait que l'actuel Directeur général des Douanes est « disqualifié » pour mener ce débat national sur les contours d'avenir de la Douane, après des années de mépris du dialogue social.



PETROPLUS

COMMUNIQUE DE L'UNION DEPARTEMENTALE CGT

LE 5 DECEMBRE 2012

Le gouvernement doit prendre ses responsabilités.

C'est toujours l'attente pour les salariés de la raffinerie de Petit-Couronne, le tribunal de commerce de Rouen ne rendra sa décision que le 7 décembre.

Allons-nous attendre encore longtemps la décision du tribunal, qui reporte au fil du temps les échéances, alors que l'avenir de la raffinerie devient une affaire urgente.

Derrière le dossier Petroplus, c'est l'avenir du raffinage et de la pétrochimie qui en découle ; c'est avant tout une question d'intérêt national dans lequel l'Etat doit jouer tout son rôle.

Au lieu de rejeter la responsabilité sur Shell, le gouvernement a les moyens d'imposer une véritable politique industrielle en lien avec l'avenir du raffinage en France.

Deux dossiers sont sur la table sur du Premier Ministre en ce moment, celui de Petroplus et celui d'Arcelor Mittal. Nous pouvons remarquer qu'il n'y a malheureusement pas une véritable volonté de régler ces dossiers sauf à les faire trainer en longueur afin de décourager celles et ceux qui luttent pour maintenir l'activité de ces deux secteurs.

L'Union Départementale a décidé de tout mettre en œuvre pour que de véritables décisions soient prises par le gouvernement, il y va de l'intérêt national.

Dans ce cadre, l'Union Départementale CGT a interpellé la CGT de Arcelor-Mittal, ses structures, afin d'organiser une action commune pour préserver ces milliers d'emplois, et la pérennité des sites industriels de la sidérurgie et du raffinage dans notre pays.

Au-delà de la journée d'action du 13 décembre, nous appelons les salariés à poursuivre la mobilisation. Il est possible de gagner, la lutte des salariés de CEACOM au Havre en est la démonstration : après 8 jours de grève ils ont fait plier leur direction et ont remporté une première victoire.

COMMUNIQUE DE PRESSE CGT CFE/CGC FRALIB GEMENOS

800 JOURS DE LUTTE AUJOURD'HUI

Le Groupe UNILEVER et la Société FRALIB ont persisté à procéder, à des retenues sur salaires, complètement injustifiées, pour douze des représentants du personnel depuis début mai 2012, en avançant un motif fallacieux selon lequel ils étaient en grève.

Incroyable quand on sait que la Direction a décidé d'arrêter la production fin juillet 2011 pour ne pas la redémarrer en dépit de l'annulation du 2^{ème} PSE et des licenciements par la Cour d'Appel d'AIX EN PROVENCE dans son arrêt rendu le 17 novembre 2011.

Cette attitude scandaleuse et inacceptable du groupe Unilever vise en réalité à tenter une nouvelle fois d'affaiblir la mobilisation et la détermination des salariés et de leurs représentants.

Les salariés concernés par ces retenues de salaires ont saisi le Conseil des Prud'hommes pour être rétablis dans leurs droits.

Après une première audience le 19 juillet 2012, une décision a été rendue le 16 aout désignant 2 conseillers rapporteurs qui ont convoqués les parties le 17 septembre.

Suite au rapport déposé par les 2 conseillers, une nouvelle audience se tenait le 18 octobre.

La décision devait être rendue le 8 novembre, elle a été prorogée une première fois au 22 novembre puis une seconde fois le 6 décembre. La décision a été finalement rendue ce matin. L'affaire est une nouvelle fois renvoyée devant un juge départiteur le 20 février 2013.

Cela fait maintenant 6 mois que le Groupe UNILEVER et la Société FRALIB ont procédé à ces retenues sur salaires, en février nous en serons à 9 mois. Dans l'intervalle nous aurons été privés de plus de 4 mois de salaires.

Nous trouvons pour le moins difficilement compréhensible les reports successifs d'une telle décision.

Mais cela n'entame en rien notre détermination dans la lutte et toute la solidarité qui s'est construite autour de nous, et qui nous a permis de tenir jusqu'ici. Nous savons qu'elle nous permettra encore de tenir jusqu'à ce que nous soyons rétablis dans nos droits. Les pratiques mesquines du groupe Unilever ne nous découragerons pas.

Nous présentons cet après-midi à 14H30 en Préfecture des Bouches du Rhône notre projet de SCOP (SCOP T.I) au Comité d'engagement dont la création a été décidée lors de la table ronde du 3 octobre 2012 et conformément aux engagements pris par l'Elysée le 31 août dernier.

Notre projet est l'alternative au Plan de Sabordage de l'Emploi d'UNILEVER.

Il est porté par les salariés et leurs représentants et a pour objectif, le maintien de l'outil de travail pour la continuité, le développement de l'activité industrielle et la sauvegarde de nos emplois.

Aujourd'hui jeudi 6 décembre 2012, les salariés de FRALIB sont en lutte depuis 800 jours.



La gratuité des transports publics, ça roule pour tous

Les difficultés de circulation dans l'agglomération du Havre devraient encourager les moyens de transports alternatifs à l'usage des voitures individuelles... pour mieux vivre la ville.

Si demain, un tramway, dont certain-es d'entre nous ont exprimé le désir depuis très longtemps, peut améliorer l'offre de transport, c'est dès aujourd'hui que les responsables des collectivités territoriales pourraient proposer la gratuité des transports collectifs ou des prêts permanents de bicyclettes ordinaires ou électriques.

La gratuité permettrait aussi de corriger certaines injustices comme l'abonnement aux transports d'un-e salarié-e moins couteux que celui des scolaires et étudiant-es. Nous pourrions ainsi échapper à la nouvelle carte à puce qui autorise une surveillance totale des moindres déplacements des usagers.

Le courrier adressé en Juin 2012 à la communauté d'agglo et à la chambre de commerce pour ouvrir le débat sur la gratuité est resté sans réponse sérieuse. Pourtant, le prix payé par l'usager couvre très partiellement (20% en moyenne) le coût des transports publics. La gratuité totale, qui pourrait être compensée par le versement direct des contributions employeurs, a démontré là où elle était mise en œuvre (Aubagne, Châteauroux, Hasselt...) qu'elle était extrêmement efficace pour améliorer notre environnement, diminuer le trafic des véhicules individuels et changer la vie en ville.

Premiers soutiens:

Solidaires au Havre, CGT Le Havre, CFDT Le Havre, FSU le Havre, UNEF, Sud Etudiant, FIDL, AC!, Femmes Solidaires, CHOC, JC, PG, FASE, NPA, GU

signatures en ligne: http://www.transportsgratuitslehavre.rezisti.org

Pétition : pour des transports gratuits dans l'agglomération du Havre !

Dans l'agglo du Havre aussi, les transports publics ça peut rouler pour nous ! Les personnes soussignées réclament des discussions immédiates entre collectivités territoriales, représentant-es des patrons, des salarié-es et des usagers, directions des entreprises de transports publics pour très vite mettre en place la gratuité totale des transports publics.

Nom/ Prénom	Adresse ou mail	Signature	

à renvoyer maison des syndicats 119 cours de la république 76600 Le Havre ou par mail à transportsgratuits, le havre @gmail.com

signatures en ligne :

http://www.transportsgratuitslehavre.rezisti.org

Programme Formation Syndicale 2012

Union Locale CGT du Havre

Janvier

Du 16 au 20 P Niveau I

26 et 27

Rédiger un tract /
Communication / Prise de parole

Mars

Mai

25

□ Représentativité

Juin

28 et 29

Rédiger un tract /
Communication / Prise de parole

Septembre

Octobre

11 et 12

□ Délégué du Personnel

25 et 26

⇒ Feuille de paie / Protection sociale

Novembre

Du 13 au 15

→ Prudis

Du 19 au 23

Eco CE

Décembre

03 et 04

Rédiger un tract /
Communication / Prise de parole

Réunions du collectif formation de l'UL à 09h00 :

Le jeudi 08/11 matin,

le lundi 12/11 toute la journée,

le mardi 11/12 toute la journée (collectif départemental),

Coût des modules : 40 € par stagiaire repas compris Coût du Niveau I : 80 € par stagiaire repas compris

Cependant le coût ne doit pas être un frein à la formation des syndiqués, l'UL regardera au cas par cas si le syndicat ne peut pas prendre en charge l'inscription.



Programme Formation Syndicale 2013 Union Locale CGT du Havre

Janvier

Février

Mars

Du 04 au 06

Rédiger un tract/
communication/prise de parole

Avril

11 au 12

→ Feuille de paie – protection sociale

Mai

24

Représentativité syndicale /

Protocoles Electoraux

Juin

Septembre

Octobre

07 au 11

→ Niveau 2 (1ère semaine)**

Novembre

du 04 au 08

→ Formation

Formateurs**

18 au 22 [→] Niveau 2 (2^{ème} semaine)**

Décembre

16 et 17

→ Feuille de paie – protection sociale

Réunion collectif UL : 14 janvier/29 avril/30 septembre/14 novembre 2013
Réunion collectif départemental (niveau 2) : 5 février
Réunion Collectif Départemental (ECO-CE) : date et lieu à définir

Coût des modules : 40 € par stagiaire repas compris Coût du Niveau I : 80 € par stagiaire repas compris

Le coût n'est pas un frein à la formation des syndiqués, l'UL pourra subvenir au cas par cas si le syndicat ne peut prendre en charge.

*CHSCT – Niveau 1 : stage supplémentaire suivant demandes

** Organisé par L'UD 76

Mebdo prefile

Des liens, des infos, des blogs :

La rubrique interactive de l'hebdo!

NEGOCIATION ET SIGNATURE DE PROTOCOLE D'ACCORD ELECTIONS PROFESSIONNELLES DELEGUES DU PERSONNEL à la Clinique OCEANE (Groupe Générale de santé, 53 salariés)

<u>Date des élections</u>: 04 JANVIER 2013 <u>Dépôt des candidatures</u>: 14 DECEMBRE 2012

Une liste CGT devrait être présentée!!

Si vous connaissez des salariés (entreprises, famille, amis, etc...) prenez contact avec eux pour les inciter à se syndiquer et à voter CGT.

Les camarades du syndicat EDF n'ont pas retrouvé leur thermos à la fin du conflit CEACOM.

Peut-être l'un d'entre vous l'a rangé ! Si c'est le cas, merci de le ramener à l'UL...

LES TRANSPORTS GRATUITS SUR LE BLOG LCL:

http://www.brefinfoscgt.org/article-transports-gratuits-au-havre-76-ouvrons-le-debat-112488462.html





SOUSCRIPTION-SOUTIEN HUMANITAIRE AUX REFUGIES DES CAMPEMENTS SAHRAOUIS

Une délégation de l'Association havraise de soutien « Un camion citerne pour les Sahraouis » , se rend en février prochain dans le campement de Laguerra d'où viennent les enfants accueillis chaque été dans des familles de la région.

Au cours de leur visite ¹auprès des réfugiés Sahraouis, les participants ont à cœur d'apporter leur soutien sous diverses formes

dont une aide financière qui servira à acheter sur place, (Tindouf) des denrées alimentaires manquantes et chères – en accord avec les Sahraouis.

Pour exemple : sucre, thé, matériel scolaire, produits d'Hygiène

1 BILLET = 1,5€ 4 billets = 5€

L'intégralité des sommes collectées servira à l'achat de nourriture ou produits de première nécessité en accord avec les autorités municipales de Laguerra

LES BILLETS DONNENT DROIT À UN TIRAGE AU SORT

OUI AURA LIEU LORS DE LA REUNION

AU COURS DE LAQUELLE LA DELEGATION FERA LE BILAN DE SON DEPLACEMENT

La date en sera précisée au retour de la délégation

¹ Les participants prennent en charge personnellement les frais de leur déplacement et du séjour